



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE de la Clé-des-Champs, Dunham**

**Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement tenue le
1^{er} décembre 2020 à 18 h 30 en visioconférence.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Karine Beauchemin, personnel de soutien
Marie Bolduc, enseignante
Isabelle Miltimore, enseignante
Isabelle Lambert, enseignante
Sébastien Goyer, parent
Lisange Racine, parent
Maude Ménard-Dunn, parent
Michelle Reginster, parent
Bianca Bélisle, technicienne en service de garde

ÉTAIENT ABSENTS :

Nicolas Nadeau parent
Guillaume Brais, membre de la communauté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Michel Moreau, Directeur
Maguy Carpentier, membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 H 34

La présidente, Maude Ménard-Dunn, constate le quorum et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Bianca Bélisle, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2020 ET SUIVIS

Il est proposé par Sébastien Goyer, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du
14 septembre soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVIS

Comme pour la session d'automne, le parascolaire pour la session d'hiver n'aura pas lieu, et ce, tant et aussi longtemps que les consignes sanitaires seront en place.

4. PAROLE AU PUBLIC.

Nil

23CE2021-013

23CE2021-014



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

23CE2021-015	<p>5. PRÉSENTATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</p> <p>Michel Moreau procède à la présentation officielle des membres de la communauté. Il nous informe également que Guillaume Brais, notre lien avec la ville, regardera un moyen de recycler les masques à usage unique.</p> <p>Maguy Carpentier nous adresse quelques mots.</p>
23CE2021-016	<p>6. POINTS DE DÉCISION</p> <p>6.1 ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ</p> <p>Michel Moreau fait la présentation du budget révisé 2020-2021.</p> <p>Il est proposé par Karine Beauchemin, et résolu :</p> <p>QUE soit adopté le budget révisé tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>Considérant l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit notamment que les règles budgétaires des centres de services scolaires peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement;</p> <p>Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2020-2021 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées;</p> <p>Considérant que les règles budgétaires amendées pour l'année scolaire 2020-2021 prévoient que les conseils d'établissement confirment au ministre que les mesures dédiées ou protégées ont été transférées aux établissements;</p> <p>Considérant les montants attestés par le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs comme étant transférés au budget de notre école;</p> <p>Il est proposé par : Marie Bolduc</p> <p>Que le conseil d'établissement de l'école de la Clé-des-Champs confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs ont été transférées au budget de notre école.</p> <p>De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de déploiement pour les mesures concernant notre établissement parmi les suivantes : 15012, 15021, 15023, 15025, 15026, 15084, 15103, 15186 et 15230.</p>
23CE2021-017	<p>6.2 DEMANDE DE TRANSFERT DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET UTILISATION DES SURPLUS 2019-2020 POUR LES ACTIVITÉS</p> <p>Il est proposé par Lisange Racine, et résolu :</p> <p>QUE soient adoptées la demande de transfert du fonds à destination spéciale et l'utilisation des surplus 2019-2020 pour les activités telles que présentées.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

23CE2021-018

6.3 DEMANDE DE TRANSFERT DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ACTIVITÉS VERS LE FONDS À DESTINATION SPÉCIALE VIE SCOLAIRE

Il est proposé par Isabelle Miltimore, et résolu :

QUE soient adoptées la demande de transfert du fonds à destination spéciale activités vers le fonds à destination spéciale pour les activités entourant la vie scolaire telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

23CE2121-019

6.4 DEMANDE DE TRANSFERT DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET UTILISATION DES SURPLUS 2019-2020 POUR LA VIE SCOLAIRE

Il est proposé par Michelle Reginster, et résolu :

QUE soient adoptées la demande de transfert du fonds à destination spéciale et l'utilisation des surplus 2019-2020 pour les activités entourant la vie scolaire telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-020

6.5 DEMANDE DE TRANSFERT DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE POUR LES DONS DE LA VILLE ET UTILISATION DES SURPLUS 2019-2020

Il est proposé par Isabelle Lambert, et résolu :

QUE soient adoptées la demande de transfert du fonds à destination spéciale pour les dons de la ville et l'utilisation des surplus 2019-2020 telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-021

6.6 DEMANDE DE TRANSFERT DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE POUR LE DON DE LA FONDATION HESSE ET UTILISATION DES SURPLUS 2019-2020

Il est proposé par Maude Ménard-Dunn, et résolu :

QUE soient adoptées la demande de transfert du fonds à destination spéciale pour le don de la Fondation Hesse et l'utilisation des surplus 2019-2020 telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-022

6.7 DEMANDE DE TRANSFERT DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET UTILISATION DES SURPLUS 2019-2020 POUR LE PROJET 1st ROBOTIQUE

Il est proposé par Karine Beauchemin, et résolu :

QUE soient adoptées la demande de transfert du fonds à destination spéciale et l'utilisation des surplus 2019-2020 pour le projet 1st robotique telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

23CE2021-023

6.8 DEMANDE DE TRANSFERT DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET UTILISATION DES SURPLUS 2019-2020 POUR L'AIDE À L'ÉLÈVE

Il est proposé par Sébastien Goyer, et résolu :

QUE soient adoptée la demande de transfert du fonds à destination spéciale et l'utilisation des surplus 2019-2020 pour l'aide à l'élève telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23CE2021-024

6.9 DEMANDE DE TRANSFERT DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET UTILISATION DES SURPLUS 2019-2020 POUR L'EMBELLEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

Il est proposé par Bianka Bélisle, et résolu :

QUE soient adoptées la demande de transfert du fonds à destination spéciale et l'utilisation des surplus 2019-2020 pour l'embellissement de la cour d'école telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23CE2021-025

6.10 DEMANDE DE TRANSFERT DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET UTILISATION DES SURPLUS 2019-2020 POUR LES ACTIVITÉS DU 3^e CYCLE

Il est proposé par Lisange Racine, et résolu :

QUE soient adoptées la demande de transfert du fonds à destination spéciale et l'utilisation des surplus 2019-2020 pour les activités du 3^e cycle telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23CE2021-026

6.11 DEMANDE DE TRANSFERT DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE ET UTILISATION DES SURPLUS 2019-2020 POUR LA CLASSE EXTÉRIEURE

Il est proposé par Marie Bolduc, et résolu :

QUE soient adoptées la demande de transfert du fonds à destination spéciale et l'utilisation des surplus 2019-2020 pour la classe extérieure telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. POINTS DE CONSULTATION

7.1 CONSULTATION SUR LE PLAN TRIENNAL 2020-2023

Michel nous présente le document. Pour notre école, capacité d'accueil prévue d'ici 3 ans : 198 élèves. Ces chiffres sont basés sur les nouveaux ratios et sur le nombre de locaux disponibles.

Il est proposé par Sébastien Goyer, et résolu :

QUE soit poursuivie la résolution du conseil d'établissement faite en 2012-2013 concernant le plan triennal à savoir :

. Compte tenu de la construction d'un appentis à des fins d'entreposage de matériel et de la libération du local adjacent au gymnase où étaient entreposées tables et chaises ;



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

23CE2021-027

- . Compte tenu de la récupération de mètres carrés dans ce dit local qui serviront aux services à l'élève ;
- . Compte tenu que les mètres carrés récupérés permettront la libération d'un local de classe ;

Le Conseil d'Établissement de l'école de la Clé-des-Champs de Dunham est en désaccord avec le plan triennal de répartition des immeubles et demande à ce que soit révisée à la hausse la capacité d'accueil de l'école en octroyant une dixième classe. Dans cette optique nous devrions lire, dans le document final, 2/8/0/1C pour une capacité d'élèves totale de 220 plutôt que 2/7/0/1C avec un total de 198, tel que présenté pour le moment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 CONSULTATION SUR L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Il est proposé par Maude Ménard-Dunn, et résolu :

QUE soit adopté l'acte d'établissement 2020-2021 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-028

8. POINTS D'INFORMATION

8.1 VENTILATION

Nous étions supposés être dans la phase 1 du nettoyage de la ventilation, mais vu les travaux de l'ascenseur qui perdurent, le nettoyage aura lieu aussitôt le chantier terminé.

Des écoles ont été ciblées afin d'avoir, en plus de la ventilation, des tests de monoxyde de carbone et de CO². Si les résultats s'avèrent en deçà des normes, les tests s'étendront aux autres écoles.

8.2 NOËL

L'école fêtera Noël du 14 au 16 décembre prochain. Par la suite, tel qu'annoncé, nous passerons par l'enseignement à la maison pour les quatre journées restantes au calendrier scolaire. Les enseignantes auront des contacts quotidiens avec leurs élèves. Ce ne sera pas à proprement parler de l'enseignement virtuel, mais plus un suivi des travaux qu'ils auront reçus lors de la dernière journée en présentiel. Il n'y aura pas de prêt de matériel informatique à moins de demandes d'un parent que nous étudierons cas par cas.

9. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Maude Ménard-Dunn nous mentionne qu'elle a approché les autres parents du CÉ afin de nous représenter au comité de parents. Michelle Reginster a accepté de le faire tant et aussi longtemps que les rencontres auront lieu de façon virtuelle. Elle alternera avec Sébastien Goyer.

Michelle Reginster nous fait un résumé de la dernière rencontre. Il a été entre autres question des journées pédagogiques additionnelles, du soutien pédagogique et de l'enseignement pour les enfants en isolement à la maison.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

23CE2021-029

10. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Bianca Bélisle nous informe que la clientèle a diminué ce qui a eu pour effet que nous avons été dans l'obligation de mettre fin au service de garde pour la période du matin. Également, elle nous mentionne qu'elle ainsi que les éducatrices usent d'imagination afin de trouver des variantes lors des journées pédagogiques étant donné que nous ne pouvons pas faire d'activité à l'extérieur et qu'il est difficile d'accueillir de l'animation à l'école en respectant les classes-bulles.

10.1 APPROBATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT 2020-2021

Il est proposé par Karine Beauchemin, et résolu :

QUE soient adoptées les règles de fonctionnement 2020-2021 tels que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. VIE SCOLAIRE

Les élèves auront leur première activité récompense pour le permis de conduite ce jeudi, soit le visionnement d'un film dans chaque bulle-classe. Les élèves ayant perdu des points dans leur permis passeront un peu de temps avec la direction avant d'aller rejoindre le reste du groupe.

12. INFORMATION DE LA DIRECTION

Les travaux de l'ascenseur devraient être terminés pour la fin du mois de janvier. C'est ce qui a été prévu suite à la réunion de chantier qui a eu lieu aujourd'hui. Nous devrions être en mesure d'utiliser l'escalier ainsi que la sortie extérieure pour le retour du congé des Fêtes.

Michel invite les membres du CÉ à visionner les capsules vidéo sur le déroulement des rencontres afin de se familiariser avec les termes scolaires et le rôle du conseil d'établissement dans les écoles.

13. INFORMATION DES ENSEIGNANTS

Isabelle Miltimore nous informe des activités du 3^e cycle. Les élèves ont assisté, de façon virtuelle, à une animation avec un bédéiste. De plus, le projet first a débuté et des périodes supplémentaires de 15 h à 16 h seront mises en place en janvier.

Marie Bolduc nous informe que les classes du 1^{er} cycle ont reçu la visite des superhéros du livre du centre de services scolaire.

Isabelle Miltimore nous informe qu'elle accueille une stagiaire TSA dans sa classe et qu'une animation de sensibilisation à la différence a eu lieu avec le chien MIRA de cette stagiaire.

14. CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ

Nil

15. VARIA

Nil



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de la Clé-des-Champs

23CE2021-030

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La direction de l'école rappelle la date de la prochaine assemblée qui aura lieu le mardi 16 février 2021 à 18h30.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Isabelle Miltimore, et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La Présidente

Le Directeur